



**HAL**  
open science

## Enseignement supérieur et recherche

Emmanuelle Picard

► **To cite this version:**

Emmanuelle Picard. Enseignement supérieur et recherche. Dosse François, Garcia Patrick, Delacroix Christian, Offenstadt Nicolas. Historiographies. Concept et débats, Gallimard, pp.126-136, 2010. halshs-00590630

**HAL Id: halshs-00590630**

**<https://shs.hal.science/halshs-00590630>**

Submitted on 4 May 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## "Enseignement supérieur et recherche"

Emmanuelle PICARD

Mai 2007

L'histoire a toujours tenu en France une place importante dans la formation des élites, et ce dès l'Ancien Régime. Son enseignement devient un sujet central de réflexion lors de l'épisode révolutionnaire même s'il faut quelques décennies avant qu'il ne s'inscrive officiellement dans les programmes du primaire et du secondaire. En revanche l'histoire bénéficie de chaires spécifiques dès 1808, au sein des toutes nouvelles facultés des lettres mises en place par Napoléon dans le cadre de l'Université impériale. Ce statut de discipline centrale est réaffirmé en 1838 quand elle se voit attribuer l'une des cinq chaires qui doivent figurer au sein des facultés des Lettres.

Malgré cette divergence temporelle initiale, l'histoire académique se caractérise, en France, par la permanence d'un lien très étroit entre enseignement secondaire et enseignement supérieur, lien particulièrement remarquable en ce qui concerne les carrières des historiens et qui marque durablement les modalités d'organisation de la discipline. L'agrégation y joue un rôle central depuis sa création en 1830 : si elle a comme objet premier le recrutement des enseignants du secondaire, elle n'en devient pas moins le critère essentiel autour duquel s'organisent les carrières des historiens universitaires. La très grande majorité d'entre eux ont, et ce profil de carrière reste une constante sur toute la période, même si la durée de ce « stage préalable » varie en fonction des conditions du marché universitaire (il est écourté quand les besoins d'enseignants du supérieur sont importants mais peut être très long dans les périodes de faibles recrutements). Par ailleurs, par le biais des positions précaires ou de statuts particuliers propres aux institutions d'enseignement supérieur (chargés de cours, assistants, et plus récemment allocataires, ATER ou PRAG), les professeurs agrégés ont toujours été très nombreux à enseigner à l'université. Enfin, siéger au jury de l'agrégation reste, sur toute la période envisagée, une expression de la consécration universitaire et disciplinaire. Cette importance de l'agrégation comme marque de distinction a pour conséquence la place prépondérante consacrée à la formation des futurs enseignants d'histoire au sein des universités qui tend à supplanter l'idée d'une formation principale orientée vers la recherche. Lorsque les bourses de licence sont créées en 1880, elles le sont aux côtés de bourses d'agrégation presque aussi nombreuses. La spécialisation arrive tardivement dans un cursus qui se veut d'abord généraliste (création du diplôme d'études supérieures d'histoire en 1896) et la caractéristique professionnelle de l'historien reste sur la longue durée sa capacité à maîtriser l'ensemble de la connaissance historique. L'agrégation pèse en permanence sur les contraintes d'enseignement des universitaires (préparation récurrente des étudiants au concours), voire dans leur production (publication des manuels). Dans le même temps, elle est un frein remarquable à l'activité générale de recherche, en ce sens qu'elle mobilise une énergie considérable de la part des universitaires, en particulier dans les petites universités qui n'ont pas les moyens humains de « faire tourner » le cours d'agrégation entre les différents enseignants. Cette caractéristique propre au système académique français est à l'origine d'un clivage qui voit les nouveaux champs de la recherche historique se développer à

l'extérieur de l'université (EPHE à partir de 1868, CNRS depuis les années 1930 et enfin EHESS depuis la fondation de la VIe section dans les années 1950).

Une autre caractéristique très française, elle aussi constante sur toute la période qui va de la refondation des facultés en 1808 à nos jours, est celle de la centralisation et du déséquilibre entre Paris et la province. C'est à Paris que se concentrent les lieux de savoir et de recherche les plus prisés de la discipline : Collège de France, ENS, Archives nationales, Bibliothèque nationale, puis, à partir de la Troisième République, EPHE, CNRS et EHESS. Dès l'origine, et malgré la création de nombreuses facultés en province entre 1808 et 1838, les positions universitaires les plus en vue sont parisiennes et permettent à leurs détenteurs de fructueuses opérations de cumul de postes entre les différentes institutions ; à tel point qu'au XIXe siècle, un jeune historien préfère occuper un poste de professeur de lycée à Paris plutôt qu'un poste de professeur ou, après 1880, de maître de conférences en province. Il n'est pas rare de voir un professeur de la Sorbonne être aussi enseignant à l'École pratique des Hautes Etudes et à l'École normale supérieure, présider le jury d'agrégation et siéger au Conseil national de Université (ou dans les instances qui l'ont précédé), que ce soit en 1850 ou en 2000. Loin de diminuer avec le temps ou avec la multiplication des implantations universitaires, l'hégémonie parisienne se traduit encore au début du XXIe siècle par la présence dans la région parisienne de près de la moitié de l'ensemble des historiens universitaires (au sens large du terme). Cette concentration parisienne du savoir et du pouvoir se lit directement dans la part respective de la capitale et de la province dans la production historique. Ainsi, à peine 15% des thèses d'histoire soutenues entre 1816 et 1870 l'ont été en province, déséquilibre qui persiste de façon durable. L'infléchissement de cette hégémonie ne s'observe qu'après 1968, sans pour autant que Paris perde, tant s'en faut, sa première place. Pendant longtemps, la Sorbonne a été la seule université à posséder des chaires d'histoire spécialisée par période, quand les autres facultés se contentaient d'une chaire d'histoire générale. La multiplication des chaires aux intitulés spécifiques à partir des réformes de la fin du XIXe siècle ne remet cependant pas en cause une offre bien supérieure dans la capitale. Enseigner à Paris signifie donc, au XIXe comme au XXe siècle, la possibilité d'occuper une place dominante dans la discipline, en cumulant à la fois la possibilité d'un enseignement très spécialisé et la proximité avec les lieux du pouvoir académique.

Au delà de ces caractéristiques durables, l'institutionnalisation académique de l'histoire est un processus qui se construit en plusieurs étapes.

La Révolution française avait entraîné la fermeture de tous les établissements d'enseignement supérieur de l'Ancien Régime et c'est un nouveau système qui se met en place avec l'Université impériale créée par Napoléon en 1808 qui institue les facultés des lettres. Leur corps enseignant est formé de docteurs désignés par le Grand Maître de l'Université. La création du doctorat es lettres étant contemporain de la création des nouvelles facultés, les premiers universitaires sont recrutés directement parmi les professeurs de lycée auxquels on octroie *de facto* le doctorat ès lettres. Celui-ci ne s'impose véritablement comme préalable au recrutement sur un poste de professeur d'université qu'à partir de la Monarchie de Juillet, et il s'assortit d'une condition d'âge (30 ans minimum). A cette époque, la nomination d'un professeur en faculté, sur une chaire, est une décision ministérielle dans laquelle n'intervient qu'à la marge le collège des professeurs de la faculté concernée.

Durant la première moitié du XIXe siècle, faute d'étudiants véritables, ces professeurs limitent leur activité à la collation des grades (essentiellement le baccalauréat en province, quelques licences et doctorats à Paris) et à des cours publics, plus caractérisés par les effets oratoires que par le travail scientifique. Le nombre de ces professeurs varie fortement sur la période. Ils sont relativement nombreux vers 1810, au moment de la création de nombreuses facultés par Napoléon, dont une partie disparaît dès 1815. En 1838 est arrêtée une liste de 16 couples « facultés des sciences et facultés des lettres » qui restera stable jusqu'aux années 1950 (seule création postérieure : Alger à la fin du XIXe). Chaque faculté des lettres compte alors une chaire d'histoire. S'il y a donc à cette date un maillage régulier d'historiens universitaires sur le territoire national, la communauté concernée est étroite (autour de 25-30 personnes en comptant les institutions parisiennes). De son côté, l'ENS est alors le seul véritable lieu de formation des historiens, par le biais de la préparation à l'agrégation.

Les dernières années du Second Empire sont un moment d'accélération dans le processus d'institutionnalisation des disciplines académiques, avec la création de l'EPHE en 1868 et la réforme Liard à partir de 1877. En 1868, Victor Duruy, historien et ministre de l'Instruction publique, fonde l'Ecole pratique des hautes études qui est composée de quatre sections, la quatrième étant dédiée à l'histoire et à la philologie. L'EPHE se voit attribuer la fonction de développer une véritable recherche sur le modèle allemand des séminaires. Ses conditions de recrutement et d'exercice de l'enseignement la placent à l'écart du modèle universitaire dominant (le doctorat n'est pas requis pour les enseignants). Quelques années plus tard, c'est l'université qui est réformée. Les années 1880 voient l'apparition d'un véritable public étudiant avec la mise en place des bourses de licence et d'agrégation. Dans le même temps, la création du statut de maître de conférences (un jeune docteur dont la fonction est d'assister un professeur et d'enseigner à de petits effectifs), la définition plus précise des intitulés des chaires (la première chaire d'histoire contemporaine est créée à la Sorbonne en 1886 pour A. Rambaud, les chaires d'archéologie apparaissent à partir de 1876) et la multiplication de ces dernières entraînent la formation d'un véritable corps professoral (on passe de 42 historiens en poste dans l'enseignement supérieur en 1875 à 100 en 1900). La réforme renforce également le poids des universitaires dans le recrutement des nouveaux enseignants, la nomination ministérielle devenant de plus en plus souvent une simple procédure d'enregistrement. Corrélativement, les pratiques scientifiques se cristallisent autour de la définition de la « méthode historique », de la naissance de revues d'histoire et des toutes premières associations spécialisées (Société d'histoire moderne en 1901, par exemple). A la fin du XIXe siècle, la communauté académique des historiens a largement achevé sa professionnalisation.

L'entre-deux-guerres marque un temps d'arrêt dans le développement qu'a connu la discipline depuis les années 1870. D'une part, les très nombreux recrutements, consécutifs aux créations de chaires et de postes de maîtres de conférences, ont fait entrer à l'Université une génération destinée à y rester durablement. A cette époque, la retraite est à 75 ans, ce qui a pour effet de créer une longue file d'attente pour ceux qui n'ont pu obtenir un poste avant 1900. D'autre part, la conjoncture générale n'est pas favorable au développement du corps académique. On observe une stagnation, voire une réduction du nombre de postes d'environ 6% dans l'Entre-deux-guerres. Les seules exceptions à cette conjoncture sont la transformation de l'école préparatoire à l'enseignement supérieur d'Alger en faculté

de plein exercice en 1918 et la recréation de l'université de Strasbourg deux ans plus tard. Par un effet structurel, le corps enseignant vieillit en même temps qu'il tend à concentrer davantage les positions de pouvoirs (agrégation, recrutement...). Par ailleurs, l'Entre-deux-guerres est la période d'affirmation claire des quatre grandes périodes historiques. Des sous-communautés se mettent en place, comme celle des antiquisants. De leurs côtés, l'archéologie et l'histoire de l'art s'émancipent en mettant en place des cursus spécifiques. La première bénéficie largement de la mise en place, dans les années 1930, du CNRS au sein duquel elle prend rapidement une place plus importante qu'à l'université. La géographie, discipline initialement conçue comme science auxiliaire de l'histoire et sans identité propre, s'autonomise progressivement avec la création de postes spécifiques, mouvement qui aboutira à la création d'une agrégation propre de géographie en 1942.

La conjoncture s'infléchit par la suite, autour de la Seconde Guerre mondiale, avec la création de nouvelles institutions qui vont bénéficier à l'histoire, au moins dans une première période.

La IVe section de la Caisse de recherche scientifique créée en 1924 subventionne les recherches individuelles d'historiens à la fin des années 1920 sous forme de financements ponctuels. En 1930, la Caisse offre les premiers postes de chercheurs rémunérés. Sur les 34 postes ouverts en sciences humaines dans les années 1930, le couple histoire-géographie en obtient plus de la moitié. Lors de la création du CNRS en 1939, l'histoire obtient le tiers des crédits affectés aux sciences humaines. Cette manne permet de lancer les premières grandes enquêtes nationales, mais surtout de financer de grosses opérations bibliographiques. Le premier laboratoire d'histoire, créé en 1938, est l'Institut de recherche en histoire des textes. Les financements sont globalement utilisés pour permettre à des docteurs, retenus dans leurs lycées par la conjoncture défavorable des recrutements, d'occuper un poste de rang universitaire. Par la suite, l'histoire n'est plus une discipline centrale dans le développement des sciences humaines au sein du CNRS et elle n'obtient que tardivement (1978) la création de deux nouveaux laboratoires propres : l'Institut d'histoire moderne et contemporaine et l'Institut d'histoire du temps présent. Si elle est certes partie prenante de nombreux laboratoires associés (université-CNRS), les historiens du CNRS constituent une communauté limitée en taille. L'institution a essentiellement accueilli les représentants des sous-disciplines spécialisées, marginaux dans l'Université et consommateurs de gros crédits, comme les spécialistes des mondes extra-européens ou les archéologues. Ils dépendent administrativement de la même instance de recrutement que les historiens modernistes et contemporanéistes mais ressortissent en fait de logiques de carrières spécifiques.

Les lendemains de la Seconde Guerre mondiale sont le moment de la mise en place d'un nouvel élément dans le paysage de l'histoire académique, avec la création de la VIe section de l'EPHE. C'est un historien, Charles Morazé, en poste dans cette institution, qui persuade le directeur de l'enseignement supérieur de l'époque de créer une VIe section dédiée aux sciences de l'homme, en 1947. L'histoire était déjà représentée dans les IVe et Ve sections, mais il s'agissait ici de regrouper la « nouvelle » histoire économique et sociale et les disciplines dont elle était intellectuellement proche (économie, sociologie, anthropologie). Les historiens représentent un tiers du corps enseignant de cette nouvelle section, cumulant pour la plupart leur poste de directeur d'études avec une position au sein de l'Université. Leur présence reste notable dans les décennies suivantes et ils sont aujourd'hui

largement représentés au sein de l'École des hautes études en sciences sociales, qui est créée à partir de la VI<sup>e</sup> section en 1975.

La conjoncture générale des années 1950 et 1960 est celle d'une très forte augmentation du public étudiant et de l'ouverture de nouvelles universités. Le nombre des postes d'enseignants croît de façon parallèle, même s'il ne s'agit, dans la majorité des cas, que de positions précaires et subalternes. Le corps des assistants (emploi contractuel d'un an renouvelable) apparaît en 1942 en lettres : il s'agit, en histoire, d'agrégés travaillant à leur thèse auxquels leur patron offre ainsi une porte d'entrée dans l'enseignement supérieur, le contrat d'une année étant en général renouvelé indéfiniment. 1960 voit la création du corps des maîtres-assistants, titulaires placés statutairement en dessous des maîtres de conférences. L'instauration de la thèse de 3<sup>e</sup> cycle au début des années 1960 permet le recrutement durable d'enseignants plus jeunes, en leur offrant la possibilité d'obtenir un premier grade de docteur en un nombre réduit d'années (3 ans environ). On passe ainsi de moins de 200 historiens dans le supérieur vers 1950 à environ 700 en 1965. La croissance de la communauté continue de façon régulière dans les décennies suivantes avec plus d'un millier au début des années 1980 et un peu plus de 2000 en 2005. Les statuts des universitaires ont évolué vers une simplification avec la mise en place, en 1984, d'un double corps : professeurs (sans chaire depuis la réforme de 1968) et maîtres de conférences. La thèse d'Etat et la thèse de 3<sup>e</sup> cycle ont disparu, laissant place à une thèse « nouveau régime », sur le modèle du PhD, et à une habilitation à diriger des recherches. Cependant, la croissance du nombre des étudiants depuis la fin des années 1980 a entraîné un nouveau recours massif à des personnels occupant des postes précaires et la création d'un statut particulier, les PRAG (professeurs agrégés détachés dans l'enseignement supérieur).

Ces recrutements massifs ont eu deux effets principaux sur l'évolution de la discipline historique. Le rajeunissement et la multiplication des postes subalternes ont entraîné la modification des équilibres au sein de la discipline. Les relations de type clientéliste entretenues par un professeur en chaire et ses élèves se sont diluées dans la masse tandis que se complexifient les modalités de contrôle de la communauté par elle-même. La discipline n'est plus contrôlée par un nombre limité de grandes figures, en position d'assurer à leurs élèves une carrière académique et de fixer les grandes orientations de la recherche, comme c'était encore le cas dans la communauté limitée des années 1960. Désormais, on assiste à la multiplication des objets et des champs de recherche, tendant à organiser la discipline en autant de sous-groupes, comme l'atteste la création de très nombreuses revues spécialisées (la première revue d'histoire des femmes, *Pénélope*, date de 1979). Cet éclatement progressif de la discipline historique en quatre grandes périodes puis en nombreuses spécialités est particulièrement sensible ces dernières années alors qu'une nouvelle période difficile s'ouvre en matière de recrutement. Les logiques des réseaux étroits et des appartenances locales ou institutionnelles s'imposent ainsi progressivement dans les opérations de cooptation professionnelle.

C'est d'ailleurs dans les années 1960 qu'apparaissent les premières véritables associations professionnelles : les antiquisants en 1958, les contemporanéistes en 1965 et les médiévistes en 1969. Des associations d'universitaires sur des objets particuliers se mettent également en place comme l'association des historiens économistes en 1965. Leur multiplication est notable depuis le début des années 1990. Cette nouvelle vague d'associations (la première avait eu lieu avant la guerre

de 1914-1918) se caractérise par la volonté d'en limiter le recrutement aux seuls historiens professionnels : elles ne sont plus ouvertes, comme celles qui les ont précédées, aux amateurs. Elles tendent également à réifier des espaces séparés de la recherche historique et ne contribuent guère aux possibles échanges entre spécialistes de sujets ou d'aires culturelles distincts.

Sociologiquement, les historiens français de la fin du XXe siècle et du début du XXIe restent majoritairement des hommes (les deux-tiers du total, les trois-quarts des professeurs), lauréats de l'agrégation d'histoire. Par ailleurs, la répartition entre les différentes périodes s'est progressivement orientée vers une suprématie des contemporanéistes, qui représentent plus de 40% des 2000 historiens de 2005. Les carrières académiques les plus rapides restent, en 2005 comme en 1850, celles des normaliens, particulièrement quand ils y ajoutent la mention d'ancien élève des écoles françaises de Rome ou d'Athènes.

Par rapport aux autres sciences sociales, l'histoire est une discipline peu et tardivement féminisée. Il n'y a que 3 femmes professeurs d'université en 1965 et elles ne représentent alors que 11% des maîtres de conférences. Leur proportion augmente ensuite régulièrement jusqu'à atteindre 24% des historiens en 1980 et 36% aujourd'hui. C'est en histoire ancienne puis en histoire médiévale qu'elles sont les plus nombreuses (plus de 40%). Elles sont également nombreuses en histoire de l'art, situation qui s'explique par le fait que cette discipline remplaçait le latin dans l'agrégation féminine. Si elles représentent près de la moitié des maîtres de conférences, elles ne forment qu'un quart des professeurs et des directeurs d'études.

Masculine, valorisant un cursus d'excellence bi-séculaire (ENS, agrégation), majoritairement occupée à traiter de l'histoire nationale, l'histoire « académique » est avant tout une discipline universitaire, moins présente dans les autres institutions de recherche et d'enseignement supérieur que toute une partie des sciences humaines. Les institutions extra-universitaires, comme l'EPHE, l'EHESS et le CNRS remplissent à l'inverse une fonction d'accueil des thématiques et des profils plus « exotiques » mais ne constituent encore aujourd'hui qu'une fraction minoritaire de la discipline.

BEDARIDA F. (dir.), *L'histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Maison des Sciences de l'Homme, 1995.

CARBONELL C.-O., *Histoire et historiens, une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Privat, 1976.

DEN BOER P., *History as a profession. The study of history in France, 1918-1914*, Princeton University Press, 1998.

DUMOULIN O., *Profession historien 1919-1939 : un métier en crise ?*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, EHESS, 1983.

KEYLOR W.R., *Academy and Community. The Formation of the French Historical Profession*, 1975

LINGELBACH G., *Klio macht Karriere. Die institutionalisierung der Geschichtswissenschaft in Frankreich und den USA in der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts*, Göttingen : Vandenhoeck und Ruprecht, 2003